G en Yvelines

N°129
Mercredi 16 mai 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

En 2020, Mantes-la-Jolie pourrait perdre des trains directs de ou vers Paris, y compris en heure de pointe. Dans le Mantois, élus et usagers s'inquiètent. La Normandie dément.



La Normandie reprendra-t-elle ses directs Mantes-Paris ?

Dossier - P.2

Actualités p.7

VALLEE DE SEINE



A14 : la facture s'alourdit fortement pour les abonnés « A14 fréquence »

Actualités p.6

MANTES-LA-JOLIE



Les vignes mantaises victimes d'incivilités à répétition



Actualités p.4

YVELINES

Handicap : le manque de places pèse



Actualités p.8

YVELINES

Secteur public : ils préparent les élections



Sports p.12

FOOTBALL

Duckens Nazon Footballeur enraciné à Beauregard

P. 5 MEZY-SUR-SEINE Migrants : de futures actions pour les défendre ?

P. 7 VALLEE DE SEINE « Mer des déchets » : colloque à l'incinérateur

P. 7 DAMMARTIN-EN-SERVE Grève à la cantine : ces parents répondent

P. 8 CARRIERES-SOUS-POISSY Grève au dépôt de bus Transdev CSO

P. 9 VALLEE DE SEINE Interné à neuf ans, il fait condamner l'hôpital

P. 10 CARRIERES-SOUS-POISSY Deux enfants se noient dans l'étang

P. 14 LES MUREAUX Mille euros en jeu avec deux illusionnistes

Les Halles d'Achères
Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS
des offres promotionnelles tous les jours

Horaires : du lundi au samedi : 8h30 - 21h • dimanche matin : 8h30 - 12h30 rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

VALLEE DE SEINE Les directs Mantes-Paris menacés par la Normandie ?

Les habitants du Mantois devront-ils se passer de certains trains directs de ou vers Paris Saint-Lazare ? Certains Intercités normands pourraient ne plus s'arrêter à Mantes-la-Jolie à partir de 2020. Des élus s'inquiètent, la Normandie dément.

La régionalisation du réseau ferroviaire normand entraînera-t-elle des conditions de transports insupportable pour les usagers du train dans le Mantois ? Les Intercités normands, seuls trains directs reliant Mantes-la-Jolie et Paris, pourraient en effet être moins nombreux à s'arrêter dans le Mantois à partir de 2020. Les maires de Mantes-la-Jolie et de Rosny-sur-Seine s'en inquiètent, tandis que le conseil régional de Normandie dément fermement toute réduction.

Pourtant, la pression citoyenne est forte en Normandie, et dans l'Eure en particulier, pour que de moins en moins de trains s'arrêtent à Mantes-la-Jolie. Les élus concernés ont pour certains fait de cette demande un engagement de campagne, à l'instar de l'Eurois Sébastien Lecornu, désormais secrétaire d'Etat. Avec des résultats : la création de nouvelles grilles horaires pour 2020, actuellement en cours, prévoit à ce stade moins d'arrêts à Mantes-la-Jolie.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On a eu des alertes techniques, remontées par nos agents à la faveur des réunions avec Île-de-France mobilités », s'inquiète le vice-président LR chargé des transports à la communauté urbaine.

En heure de pointe, trois directs vers Paris sont menacés le matin, et un de Paris le soir. Dans le Mantois, les élus ne cachent pas leur inquiétude, eux qui demandent plutôt un renforcement de la desserte de ces trains Intercités. Ils sollicitent des garanties de la Région et d'Île-de-France mobilités, l'organisme qui gère les transports franciliens, par rapport au contrat passé entre les deux Régions. Sa double présidente, Valérie Pécresse, indique son opposition à tout arrêt supprimé.

Ces dernières années, la ligne Paris – Le Havre a été morcelée pour répondre à la décentralisation ferroviaire : les deux conseils régionaux, d'Île-de-France et de Normandie, y ont désormais un pouvoir accru. Il sera total au 1er janvier 2020 pour la Région Normandie, première à avoir fait le pas d'une régionalisation complète, décidée par son président Hervé Morin (UDI), évoquant des conditions de transport dignes d*u « Moyen-Âge »*, le 8 janvier dernier sur *Public Sénat.*

Cette régionalisation s'accompagne, pour la ligne Paris – Rouen – Le Havre, d'une refonte horaire. Ce qui n'aurait aucune influence pour les Franciliens si elle n'était doublée d'une renégociation entre Île-de-France et Normandie des contrats d'arrêt de trains dans le Mantois. Les termes exacts n'en sont pas connus, mais ces rames offrent une desserte rapide vers la gare Paris Saint-Lazare des gares de Bonnières-sur-Seine, Rosny-sur-Seine et surtout Mantes-la-Jolie.

Or, depuis des années, des associations d'usagers normandes réclament moins d'arrêts à Mantes-la-Jolie, critiquant l'allongement du temps de trajet et des trains souvent bondés. « *On veut un train par heure (en heure de pointe, Ndlr), et on accepte qu'ils soient pris sur les autres gares. On considère que demain, ça sera plus équilibré,* commente ainsi Didier Jaumet, le président de Vernon train de vie (VTV). *En habitant à Vernon (Eure), on paie plus cher pour aller à Paris, il est logique qu'on ait une qualité de service en rapport avec le prix qu'on paie.* »

Il rappelle que « *les Mantais vont avoir le RER E* » (à partir de 2024, Ndlr), fait qu'intègrerait la grille horaire de 2020. La SNCF indiquerait ainsi aux associations d'usagers qu'elle resterait quasi-identique après la mise en service du RER E. « *On est soutenus depuis le début [...] par Sébastien Lecornu* », rapporte-t-il de l'appui de l'ex-nouveau maire devenu « *premier adjoint à tout* » (car touché par le non-cumul des mandats, Ndlr) de la commune, puis secrétaire d'Etat en 2017.

« *Des trains qui font Paris – Vernon, confortables et en moins de 45 minutes matin et soir* » constituent en effet « *un avantage pour Vernon* », analyse Dider Jaumet. Le secrétaire d'Etat vernonnais, proche des deux autres membres normands du gouvernement, Bruno Le Maire et Edouard Philippe, exige ainsi de tout son récent poids politique « *l'ajout de trains directs le matin en pointe [...] mais également le soir* », dans un courrier envoyé en décembre dernier au président de la SNCF.

Le matin plus touché que le soir

Depuis ce courrier relayant les demandes de ses administrés, des grilles horaires préliminaires du Le Havre - Rouen – Paris ont été concoctées par la SNCF, suivant l'état des négociations entre les deux conseils régionaux et de leurs demandes. Elles font état de la perte d'un nombre substantiel d'arrêts à Mantes-la-Jolie, selon nos informations. Les modifications horaires envisagées pour la ligne d'Evreux, qui apporte également des trains directs aux Mantais, ne sont pas connues de *La Gazette.*

« *Il faut regarder l'offre globale de trains* », nuance ainsi le président de VTV. Concernant le Paris – Rouen, l'heure de pointe du matin serait particulièrement touchée, avec la fin des arrêts mantais de deux Intercités supplémentaires vers Paris. L'heure de pointe du soir verrait un à deux Intercités de plus partir de la gare Saint-Lazare sans s'arrêter à Mantes-la-Jolie. Les Normands pourraient également gagner un à deux trains sans arrêt dans le Mantois pendant les heures creuses.

Le conseil régional de Normandie dément fermement la fin de l'arrêt de l'ensemble des trains normands, sans s'engager concrètement au maintien du nombre d'arrêts actuels dans le Mantois après 2020. La Région assure que les négociations autour du « *nouveau schéma de desserte normand* » ont pour but « *que ces modifications soient également une amélioration pour le Mantois* ». Elle poursuit en rappelant « *un contexte de travaux qui démarrent sur Eole (extension du RER E à l'Ouest de Paris, Ndlr), entraînant des difficultés de circulation* » pour tous les trains.

« *On a eu des alertes techniques, remontées par nos agents à la faveur des réunions avec Île-de-France mobilités,* confirme pourtant, de la suppression potentielle d'arrêts dans le Mantois, Pierre Yves-Dumoulin, vice-président chargé des transports à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), et maire de Rosny-sur-Seine. *On est monté politiquement au créneau, ce n'est pas rassurant quand on commence à évoquer ces idées-là.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« Vu la saturation de nos lignes, la fin d'arrêts à Mantes serait complètement irresponsable », s'inquiète ouvertement Raphaël Cognet (LR), le nouveau maire de Mantes-la-Jolie.

Ces bonnes nouvelles vues de Normandie, très mauvaises observées du Mantois, feraient l'objet, si elles se confirmaient, d'un refus pur et simple du nouveau maire de Mantes-la-Jolie, Raphaël Cognet (LR). « *J'ai entendu parler de la tentative de la Région Normandie pour qu'il y ait moins d'arrêts à Mantes, on a clairement une divergence de vues dans ce cas-là avec Sébastien Lecornu* », indique-t-il.

« *Vu la saturation de nos lignes, la fin d'arrêts à Mantes serait complètement irresponsable de la part de la SNCF,* s'inquiète ouvertement Raphaël Cognet. *On est à 56 km de Paris, on a une offre insuffisante, [...] on a déjà une ligne J qui ne fonctionne pas très bien. [...] Si dans ce contexte, l'offre devait être dégradée, on s'y opposerait de toutes nos forces.* »

Il rappelle par ailleurs que les grilles horaires préliminaires ne sont pas encore définitivement validées. « *Avant 2024 et le RER, on veut un renforcement, [...] nos positions ne peuvent pas être plus éloignées de celles des Normands* », constate-t-il des arrêts d'Intercités à Mantes-la-Jolie. « *Je considère que quand on s'installe aussi loin de Paris, on ne peut demander les mêmes conditions de transport qu'en Île-de-France* », répond-il aux exigences des associations d'usagers normands.

« *A Mantes-la-Jolie, on souhaite le RER E et la même desserte de la ligne normande* », formule-t-il aussi de l'après-2024. Il compte sur Valérie Pécresse, « *présidente de Région élue en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions de transport* », pour éviter toute réduction. « *Il n'est pas question de dégrader le service à Mantes,* confirme d'ailleurs Valérie Pécresse ce lundi. *La solution proposée est inacceptable, on ne se laissera pas faire.* »

« *La Région Île-de-France est très rassurante et nous dit "pas question"* », reconnaît le Rosnéen Pierre-Yves Dumoulin. L'élu ne cache cependant pas un certain scepticisme : « *Ca a été évoqué par la Région Normandie qui finance ces trains (les arrêts du Mantois font l'objet d'un paiement d'Île-de-France mobilités, Ndlr), on a des informations assez confuses aujourd'hui.* »

« Des informations assez confuses »

A Rosny-sur-Seine comme à Bonnières-sur-Seine, selon nos informations, la desserte à ce stade resterait proche en nombre de trains, avec le report possible d'un arrêt de la fin de la période de pointe du soir à son tout début. Surtout, les usagers de ces rames-là pourraient perdre quelques minutes de temps de trajet, car un arrêt supplémentaire aux Mureaux, à la demande d'Île-de-France mobilités, serait en cours de discussion.

« *On m'a assuré, il y a un an et demi, qu'il n'y avait pas de remise en cause des dessertes franciliennes, mais par expérience, je suis méfiant, on n'a pas de garanties* », se souvient pour sa part Louis Gomez, président de l'association d'usagers du train du Mantois (et conseiller d'opposition à Bonnières-sur-Seine, Ndlr). « *On pose ces questions depuis très longtemps et les réponses sont évasives* », poursuit-il.

Louis Gomez propose des réunions de travail, régulières côté normand, avec la SNCF et les élus pour « *évaluer et garantir les dessertes de nos gares* ». Si un nombre substantiel d'arrêts sont in fine supprimés, sa position est tout aussi ferme que celle des élus du Mantois. « *Ce n'est pas concevable, pas acceptable* », juge le Bonniérois, qui prévient : « *Notre réponse sera à la hauteur de la rupture, je suis persuadé que beaucoup d'élus se mobiliseront... et il y aura aussi beaucoup d'usagers.* »

Parce que chaque matin est une course contre la 

Téléchargez l'application Transdev Île-de-France qui vous dit tout sur le réseau, en temps réel.

DISPONIBLE SUR Google Play

Download on the App Store

îledeFrance mobilités

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

Transdev, SA au capital de 173 777 240€. Siège social : 3, allée de Grenelle - CS20098 - 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex.
RCS Nanterre 542 104 377.

YVELINES Handicap : le manque de places pèse partout

Dans les Yvelines, 5 200 places sont disponibles. Un nombre insuffisant qui conduit parfois établissements et familles à faire des choix. Depuis le mois de novembre, le Département a lancé un groupe de travail et explore plusieurs pistes, renforçant le contrôle.

« *Il y a un problème d'embouteillages des parcours* », reconnaît Marie-Hélène Aubert (SE), vice-présidente en charge de l'autonomie au Département, du manque de places pour les personnes handicapées, tous âges et handicaps confondus. Un manque de places qui pénalise et peut compliquer la prise en charge de certains patients mais aussi le fonctionnement des établissements, certains étant peu adaptés à l'âge ou à la pathologie des malades.

Dans les Yvelines, le Département recense 5 200 places d'accueil pour tous types d'établissements et de handicaps. « *En Île-de-France, nous sommes le département avec le plus fort taux de places disponibles par habitant,* détaille Marie-Hélène Aubert. *Mais ce n'est pas suffisant.* » Avec l'implantation en 2020 d'un établissement dédié à l'autisme (voir article ci-contre, Ndlr), l'élue espère soulager les familles comme les établissements, et éviter que certaines structures continuent pour certaines de pratiquer une sélection des patients.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le plus jeune pensionnaire de ce foyer de vie de 42 places a 24 ans. Le plus vieux, 67 ans. « La liste d'attente ne descend jamais en dessous de 60 personnes, détaille Valérie Ali Dra de la situation. Je n'ai pas de visibilité sur plusieurs années. »

« *J'ai 84 personnes en liste d'attente pour même pas une entrée par an* », soupire Valérie Ali Dra, directrice du foyer de vie Pierre Delomez, situé à Breuil-Bois-Robert, et du foyer d'hébergement des Cordeliers, à Mantes-la-Jolie. Ils sont gérés par l'association Délos Apei 78, qui compte 19 établissements d'accueil dans les Yvelines.

Le plus jeune pensionnaire de ce foyer de vie de 42 places a 24 ans. Le plus vieux, 67 ans. « *La liste d'attente ne descend jamais en dessous de 60 personnes,* détaille Valérie Ali Dra de la situation. *Je n'ai pas de visibilité sur plusieurs années.* » Une salariée s'occupant de la gestion des dossiers confirme : « *Parfois, on ne peut que souhaiter bonne chance aux familles pour leurs recherches.* » Une fois entrés dans ce foyer, les malades y passent généralement le reste de leur vie.

« *C'est là où on manque le plus de place, c'est par le sommet que ça coince et en cascade en-dessous* », détaille Marie-Hélène Aubert. En cause notamment, « *l'espérance de vie des personnes en situation de handicap, qui augmente chaque année* ». Pour tenter de résoudre ce problème a minima, le foyer de vie va réaliser une extension destinée aux plus âgés. « *Il y a aura environ huit places* », détaille la directrice de l'établissement de ce projet qui sera financé par le Département. « *A la marge on le fait, quand la réhabilitation d'un établissement est nécessaire,* complète Marie-Hélène Aubert. *On ne multiplie pas car les foyers de vie sont exclusivement à charge du Département. On cherche plutôt d'autres solutions d'accueil.* » La vice-présidente prône plutôt « *la création d'unités spécifiques dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, comme ce qu'il se fait pour les personnes atteintes d'Alzheimer, mais pour le handicap psychique* ».

Face au foyer de vie Pierre Delomez, l'Institut médico-éducatif (IME) du Breuil accueille 105 enfants. Là aussi, les places sont prises et l'établissement engorgé. « *Normalement, nous accueillons jusqu'à 20 ans,* explique le directeur de l'IME, Sylvain Ulloa-Davis. *Mais actuellement, cinq d'entre eux sont sous dérogation.* » Elles s'appliquent dans le cadre de l'amendement Creton, promulgué en 1989, qui permet aux jeunes sans solutions à l'âge de sortie de l'IME d'y rester « *tant qu'une solution n'est pas trouvée entre l'établissement et la famille* », poursuit le directeur.

Actuellement, « *une centaine d'enfants* » seraient dans cette situation dans le département, selon Marie-Hélène Aubert. Pour le directeur de l'IME, un travail avec les familles est nécessaire : « *Certaines ont peur de couper le cordon, même si cela reste minoritaire. En revanche, il ne faut pas attendre que l'enfant ait 18 ans pour préparer sa sortie. Plus tôt on y réfléchit, plus la famille l'accepte.* »

Pour les établissements, le manque de places se traduit parfois par une sélection à l'entrée. « *Il se pratiquait, il y a quelques années, des périodes d'évaluations-admissions* » rappelle Sylvain Ulloa-Davis, d'essais destinés à observer le comportement du patient au sein de l'établissement, décidés selon lui pour ne pas compliquer les prises en charge existantes. Si la pratique est normalement interdite, le directeur précise : « *C'est un tri, mais pour le bon fonctionnement de l'établissement.* »

« Les situations complexes sont souvent rejetées »

« *Si l'enfant est violent, ne supporte pas la vie en groupe, c'est compliqué d'adapter le fonctionnement,* poursuit-il. *Mais dans ce cas, les situations complexes sont souvent rejetées.* » Une situation qui se présente également chez sa collègue du foyer de vie. « *On en revient à examiner le dossier du patient, cela nous oblige à calculer les risques,* souligne Valérie Ali Dra. *Nous ne sommes pas un foyer d'accueil médicalisé, nous ne pouvons pas assurer les prises en charges lourdes.* »

Depuis novembre dernier, un groupe de travail réunit le Département, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les établissements, dans le cadre du rapport « *Zéro sans solution* », remis par Denis Piveteau, conseiller d'État, en 2014. « *Ce rapport a mis en place la réponse accompagnée pour tous,* détaille Marie-Hélène Aubert. *Elle permet de toujours avoir un plan B pour une situation donnée, jusqu'à ce que la première solution aboutisse.* »

Ce rapport renforce également le rôle de la MDPH et lui permet désormais « *d'avoir une visibilité sur toutes les places disponibles dans le Département* », poursuit l'élue. Elle ajoute : « *Ainsi, elle pourra directement orienter le jeune, savoir pourquoi il n'est pas pris, faire pression sur les établissements et arrêter le tri si le risque de dégénération du handicap n'est pas fondé.* »

Par des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, le Département entend également faire peser une pression financière sur les structures pouvant être tentées d'opérer une sélection pour s'épargner les cas les plus difficiles. « *Les financements seront organisés, pérennes,* détaille Marie-Hélène Aubert. *Cela va obliger les établissements à se plier à certaines exigences, on verra les établissements qui ne jouent pas le jeu.* »

En bref

LES MUREAUX Autisme : 158 places supplémentaires en 2020

Le Département en a confié la gestion à la Fondation des amis de l'atelier, implantée en particulier dans les Hauts-de-Seine.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« Cela nous permet d'accueillir des situations lourdes, dont personne ne veut, et de désengorger certain établissements », poursuit Marie-Hélène Aubert, vice-présidente en charge de l'autonomie de la création de ce centre.

« *On a fermé le robinet Belgique. C'est inhumain de séparer les familles, et puis cela coûtait cher* », souligne Marie-Hélène Aubert (SE), vice-présidente du conseil départemental des Yvelines déléguée à l'autonomie. Jusqu'à récemment, le Département conseillait en effet aux familles de personnes atteintes de troubles psychiques lourds ou d'autisme de se rendre en Belgique pour une meilleure prise en charge.

A l'horizon 2020, un centre interdépartemental avec les Hauts-de-Seine, dédié à l'autisme, devrait voir le jour dans le site de Bécheville du Centre hospitalier intercommunal Meulan – Les Mureaux (Chimm). « *Cela nous permet d'accueillir des situations lourdes, dont personne ne veut, et de désengorger certain établissements,* poursuit l'élue. *C'est aussi une solution plus humaine, qui nous permet de garder nos habitants chez nous.* »

Le coût total du projet a été estimé à 30 millions d'euros. Ce centre de 158 places proposera un foyer d'accueil médicalisé, et un service d'accompagnement médico-social pour les personnes présentant des troubles du spectre autistique. Sa gestion a été confiée à la Fondation des amis de l'atelier, implantée en particulier dans les Hauts-de-Seine.



En bref

MEZY-SUR-SEINE Quelles sont les futures actions pour le réseau d'aide aux migrants ?

Lors de sa réunion du samedi 5 mai, le réseau Amy n'a pas tenu à divulguer ses prochaines actions dans le département.

Que va faire le Réseau pour l'Accueil des migrants en Yvelines (Amy) dans les prochaines semaines ? Lors de leur réunion le 5 mai dernier à Mézy-sur-Seine, les différents représentants du réseau n'ont pas voulu donner les pistes de leurs prochaines actions car les bénévoles qu'ils représentaient ne s'étaient encore prononcés sur les prochaines actions à venir du réseau.

« *Dans le département, les collectivités locales ne font pas ce qu'il faut pour que des familles soient prises en charge y compris des mineurs isolés* », dénonce le réseau créé depuis le mois de janvier. « *C'est le 115 de Paris qui envoient des équipes pour prendre en charge les jeunes migrants de Mantes* », critique-t-il.

Les prochaines actions du collectif ne sont pas encore connues et les bénévoles du réseau préfèrent quelles restent secrètes afin de conserver un effet de surprise auprès des autorités. Le 7 mars dernier, le réseau qui regroupe une trentaine d'associations de bénévoles dans les Yvelines avaient interpellé le préfet à Versailles. Ils dénonçaient la « *dangerosité* » de la loi asile-immigration, adoptée le 22 avril dernier.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE La voiture tonneau, star du village de la santé

Lors de la troisième édition du village de la santé et du bien-être au parvis du centre de vie sociale (CVS) Aimé Césaire du Val Fourré, le stand de la sécurité routière a été l'un des plus visités de la journée. « *C'est un stand très ludique pour les jeunes avec notamment une voiture tonneau pour sensibiliser au port de la ceinture* », indique Stéphane Arros, pilote automobile qui intervient pour Drive case, fournisseur d'accessoires automobiles et de formation routières. « *L'absence de port de ceinture est la cause de près de 60 % d'accidents mortels en France* », selon lui.

En bref

CARRIERES-SOUS-POISSY Hommage communal aux deux enfants noyés

Suite au drame qui a endeuillé la commune jeudi soir, avec le décès par noyade de deux enfants de dix et 11 ans (voir article p.10, Ndlr), la municipalité organise une cérémonie d'hommage ce mercredi, à 13 h 30 au complexe Bretagne. Il est demandé de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Selon les souhaits des familles respectives d'Ersin et d'Amadou, les deux enfants seront inhumés en Turquie pour l'un, au Sénégal pour l'autre.

ANDRESY Les habitants votent pour le nom du parc

L'an dernier, *La Gazette* dévoilait la création par la municipalité d'un nouvel espace de sport et de loisirs à l'emplacement des terrains de basket du quartier des Charvaux. Ce nouvel équipement, très demandé par les jeunes, sera inauguré prochainement, mais n'a pas encore été nommé.

La mairie sollicite les Andrésiens pour lui suggérer des noms possibles, la décision de la commune sera révélée le jour de l'inauguration de cet espace. Les habitants ayant des idées à proposer peuvent le faire jusqu'au lundi 21 mai en se rendant sur andresy.com/Dwd0S.



MANTES-LA-JOLIE Les vignes mantaises victimes d'incivilités à répétition

L'association du Clos des vieilles murailles a été victime de son premier vol l'été dernier. Elle a porté plainte et demandé à la mairie l'installation d'une caméra à proximité.

A l'entrée du clos, quasiment au pied de la collégiale Notre-Dame, un cône orange tranche avec le vert dominant. Depuis 2004, l'association du Clos des vieilles murailles y cultive 160 pieds de vignes de cépage auxerrois (originaire de Lorraine, Ndlr) et produit son propre vin. Mais pour les adhérents, cet entretien devient de plus en plus difficile. Jets de déchets réguliers, comme ce cône de chantier, ou même des vols de plantations, contraignent ces passionnés a demander la présence de caméras sur le parking de la collégiale, que la municipalité envisage désormais.

L'été dernier, l'association a été victime de son premier vol, et a d'ailleurs porté plainte. Cinq pieds ont ainsi été dérobés. « *Le premier a été arraché, massacré,* se rappelle avec indignation Dominique Rollin, son président, présent ce mardi 8 mai avec deux autres adhérents venus appliquer des traitements phytosanitaires (respectant les principes de l'agriculture biologique, Ndlr). *Pour les quatre autres, ils sont venus avec des outils.* » Pour lui, l'objectif était clair : « *C'était pour les replanter ailleurs.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

« Ces pieds ont presque 15 ans, c'est des heures de boulot, précise Dominique Rollin, président. Cela vaut peut-être 150-200 euros en pépinière, mais ce sont des heures de passion qui sont anéanties. »

« Arraché, massacré »

Les voleurs n'ont toutefois pas choisi le bon moment. « *Ils les ont volés en août, les pieds étaient en pleine fructification,* poursuit-il. *Là, ils ont tué les pieds qu'ils ont volé.* » Cinq pieds ont de nouveau été replantés ce printemps. « *Nous avons quelques pieds en trop au chai, au centre Abel Lauvray,* explique Dominique Rollin, en désignant une vigne plus frêle que ses voisines. *Nous les avons transplantés et ils ont tenu le choc.* »

Chaque année, l'association récolte plus de 500 litres, soit environ 120 bouteilles. Mais avec ces dégradations, la frustration est encore présente chez le président et les deux autres adhérents présents mardi 8 mai. « *Ces pieds ont presque 15 ans, c'est des heures de boulot,* précise Dominique Rollin. *Cela vaut peut-être 150-200 euros en pépinière, mais ce sont des heures de passion qui sont anéanties.* »

Les autres désagréments venant ternir l'image bucolique du flanc de coteau, majeurs cette fois-ci, sont les incivilités commises par les collégiens et lycéens scolarisés à proximité, qui profitent de la vue pour leur déjeuner en semaine, comme par les passants le week-end. « *Ils viennent, ils jettent leur sac de Mc Do,* détaille Dominique Rollin. *Parfois on retrouve des cendres, des bouts de shit au pied des vignes, surtout après le week-end.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Les adhérents bénévoles passent chaque semaine pour nettoyer la vigne. « On remplit facilement un sac poubelle », commente l'un d'entre eux. Mardi, deux canettes de soda sont trouvées.

Environ 120 bouteilles de vin

Les jeunes ne sont par ailleurs pas seuls à dégrader la parcelle, certaines personnes en profitant pour se débarrasser d'objets divers. « *Une fois, on a trouvé des chaises en osier, un micro-ondes* », énumère le président de l'association. Les adhérents bénévoles passent chaque semaine pour nettoyer la vigne. « *On remplit facilement un sac poubelle* », commente l'un d'entre eux. Mardi, deux canettes de soda sont trouvées. « *On est passé il n'y a pas longtemps* », détaille-t-il.

Alors, pour tenter de limiter ces jets de déchets et éviter de nouvelles intrusions, l'association a déposé plainte auprès de la police « *pour formaliser les choses* ». Elle a aussi récemment demandé à la mairie d'installer une caméra sur le parking, « *pour l'effet dissuasif* ». Une demande auquel indique réfléchir le maire mantais Raphaël Cognet (LR), dans le cadre d'une réflexion en cours sur de nouvelles implantations : « *On a des petits cons qui jettent des trucs dans les vignes, une caméra est peut-être la solution.* »

Indiscrets

Les habitants de cette ville de vallée de Seine seraient-ils particulièrement accueillants ? Un couple de nouveaux habitants d'Achères a récemment pris la plume sur le groupe Facebook consacré à la commune pour remercier les bonnes âmes qui leur ont facilité l'arrivée. « *Un grand merci pour les Achérois, pour leur gentillesse et leur accueil,* ont-ils tenu à écrire. *C'est très agréable.* » De nombreux internautes lui répondent alors par un message de bienvenue... parmi eux, le maire Marc Honoré (DVD) qui leur souhaite une « *bonne installation* ».

Le ministre de la transition écologique et solidaire lui a finalement répondu, et confirme l'hypothèse de Voies navigables de France (VNF) quant à l'accumulation de débris aux écluses du barrage de Méricourt, suite à la crue de janvier dernier. « *Une barge d'une capacité de 200 tonnes a été entièrement remplie de déchets flottants, composés à 90 % de bois morts et de troncs d'arbres* », indique Nicolas Hulot en réponse à Bruno Millienne (Modem), député de la neuvième circonscription des Yvelines.

« *Tassés sur 1 000 m² de surface, les déchets étaient présents sur près de deux mètres de profondeur, soit une épaisseur supérieure à celle constatée le 2 février (40 à 50 cm)* », détaille par ailleurs le ministre de la quasi-disparition de ces détritus à la surface de l'eau. Celle-ci avait à l'époque renforcé l'inquiétude du maire de Méricourt comme du député Modem, pas forcément convaincus à l'époque par la réponse de VNF.

Le courrier envoyé par le ministre vient ici appuyer l'établissement public : « *L'hypothèse avancée par VNF confirme que la majorité des déchets aient pu se tasser au niveau des écluse se confirme, même si certains déchets plus volatiles que les bois morts ont pu remonter vers les rives en amont, attirées par des courants contraires.* »

Les commémorations du 8 mai ont donné lieu sur Facebook à des échanges salés entre la meneuse des « *marcheurs* » mantais et le patron historique de l'opposition communiste. Ex-adjointe, candidate LREM aux dernières élections législatives, Khadija Moudnib a diffusé sur le réseau social des clichés de leur présence aux cérémonies.

Un selfie souriant est aussitôt critiqué par des internautes mantais. Puis Marc Jammet, conseiller d'opposition PCF, pointe « *le parfum de récup politicienne* » et déplore que les « *marcheurs* » n'aient déposé qu'une gerbe. Khadija Moudnib lui répond alors n'avoir « *pas les moyens d'acheter une gerbe à déposer près de tous les monuments* ».

Elle enchaîne en dénonçant « *la pratique, que nous avons observée, qui consiste à attendre que tout le monde parte et à récupérer la gerbe pour la déposer au monument suivant* ». Mal lui en a pris. « *Je vous mets au défi de nous citer,* s'insurge sèchement Marc Jammet. *Le cas échéant, je porterait plainte en diffamation et je produirai la facture (de 150 euros pour quatre gerbes, Ndlr).* »



VALLEE DE SEINE A14 : la facture s'alourdit fortement pour les abonnés « A14 fréquence »

Il en coûtera jusqu'à plusieurs centaines d'euros supplémentaires par an. La société d'exploitation de l'autoroute A14 justifie le nouveau mode de calcul par une « harmonisation » globale.



LA GAZETTE EN YVELINES

A partir du 1er juin, le calcul change pour les usagers « A14 fréquence » : une réduction de 20 % sera appliquée du 19e au 21e passage, puis une réduction de 80 % à partir du 22e passage.

Beaucoup ne s'en rendront compte que début juillet, avec leur facture mensuelle de télépéage. A partir du 1er juin, les abonnés au télépéage empruntant suffisamment souvent l'autoroute A14 pour bénéficier de la formule « *A14 fréquence* » verront automatiquement, pour certains, leur facture grimper de plusieurs dizaines d'euros chaque mois, pour un total annuel pouvant se chiffrer en centaines d'euros.

La société d'exploitation de l'autoroute A14, filiale de la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN, elle-même filiale de la Sanef, branche française du groupe espagnol Albertis, Ndlr), justifie ce changement de mode de calcul par « *une démarche globale d'harmonisation* ». En vallée de Seine, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) dénonce « *un scandale de plus* » et critique l'opacité de la SAPN.

A ce jour, les abonnés au télépéage « *Bip & go* » bénéficient, s'ils empruntent l'autoroute A14, de la gratuité totale du péage à partir du 22e passage, et ce jusqu'au 60e. A partir du 1er juin, le calcul change : une réduction de 20 % sera appliquée du 19e au 21e passage, puis une réduction de 80 % à partir du 22e passage. Un courrier a été envoyé aux abonnés « *A14 fréquence* » pour leur indiquer ce changement tarifaire d'envergure qui sera automatiquement mis en place.

Pour un usager passant au péage de Montesson (8,50 euros au tarif de base, Ndlr), la facture s'allège très légèrement ou reste identique jusqu'à 24 passages par mois. Elle grimpe ensuite progressivement, aboutissant à une augmentation pouvant aller jusqu'à 34 % pour 60 passages. Cet automobiliste, s'il effectue 20 allers-retours par moi (40 passages, Ndlr), verra sa facture actuelle de 178,5 euros croître de 15 %, soit un peu plus de 27 euros par mois (et 324 euros par an, Ndlr).

Jusqu'à 34 % de hausse

« *A la communauté urbaine, personne n'était au courant,* déplore sèchement Pierre-Yves Dumoulin (LR), vice-président aux transports de GPSEO et maire de Rosny-sur-Seine. *C'est scandaleux, et comme d'habitude, fait unilatéralement, sans concertation, avec le seul but que les actionnaires s'en mettent plein les poches.* » Des 7 000 abonnés « *A14 fréquence* », une partie non négligeable habite en effet dans les 73 communes de GPSEO, sur laquelle l'autoroute débouche à l'Ouest.

« *Et qu'on n'aille pas me dire qu'ils ont des investissements lourds à venir ou à prévoir !,* poursuit l'élu furieux de cette autoroute mise en service il y a un peu plus de 20 ans. *Son trafic moyen est toujours resté inférieur aux prévisions, et s'établit aujourd'hui à 31 000 véhicules par jour selon la SAPN.* » Dans son courrier aux abonnés, la société autoroutière indique avoir voulu, « *permettre à un plus grand nombre d'automobilistes de bénéficier de réductions* » en changeant le mode de calcul.

« Politique globale d'harmonisation »

« *Dans le cadre d'une politique globale d'harmonisation de nos différents abonnements (sur l'A14 et sur la partie normande de l'A13, Ndlr), nous avons souhaité en revoir certains pour répondre au mieux aux habitudes et aux fréquences de passage de nos clients* », indique-t-on à la SAPN. La société estime que cette formule, « *qui n'avait pas été revue depuis dix ans* » restera à partir du 1er juin « *une offre très avantageuse pour les clients réguliers* ».

La SAPN dément fermement tout objectif économique, et met en avant la création d'une nouvelle réduction « *A14 électrique* » de 80 % du tarif du péage pour les conducteurs de véhicules électriques. Elle complète l'offre « *A14 covoiturage* » de 80 % de réduction aux véhicules avec au moins trois personnes à bord, ainsi que l'offre « *A14 éco* » apportant une diminution de 25 % sur les passages en heure de pointe pour certains types de véhicules.

En bref

VALLEE DE SEINE

« Mer des déchets » : colloque à l'incinérateur

L'incinérateur Azalys accueillera, les 8 et 9 juin, un colloque sur la plaine et ses décharges, organisé par la communauté urbaine.

Il avait été dévoilé par la députée Natalia Pouzyreff (LREM) lors d'une réunion associative à Triel-sur-Seine fin avril, le programme du colloque consacré à l'avenir de la plaine est désormais bouclé par son organisateur, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Vendredi 8 et samedi 9 juin, experts, institutions de l'Etat, collectivités, associations et citoyens devraient pouvoir s'exprimer sur le sujet à l'incinérateur Azalys, au coeur de la plaine située à cheval sur Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine et Chanteloup-les-Vignes.

Vendredi matin, un colloque portera sur les énergies renouvelables. « *On va présenter des projets qu'on a déjà portés sur notre territoire, sur les éléments à développer et qu'on pourrait étendre sur une zone de 330 ha* », explique le maire de Carrières-sous-Poissy et vice-président de GPSEO, Christophe Delrieu (DVD). L'après-midi sera dédié à une visite du centre Azalys « *qui a une haute qualité environnementale depuis sa naissance* ». Mais le colloque le plus attendu, « *330 ha de plaine à aménager* » se tiendra samedi matin, et sera ouvert au public et aux associations.

DAMMARTIN-EN-SERVE Grève à la cantine : ces parents d'élèves répondent à la mairie

Des représentants de parents d'élèves dammartinois s'inscrivent en faux quant aux raisons de leurs critiques, dont certaines ont pu mener aux deux jours de grève rapportés dans la précédente édition.

Ils ne remettent pas en cause le mouvement de grève décidé par les agents de cantine de l'école Georges Bruhat, mais font savoir leur désaccord quant aux événements y ayant mené. Deux représentants élus de parents d'élèves de l'école ont joint *La Gazette*, ils assurent demander non l'absence de punition aux enfants trop dissipés à la cantine, mais la fin des punitions collectives. Ils dénoncent aussi un « *favoritisme* » lorsque certaines des dames de cantines sont amenées à sévir.

Lundi 30 avril et jeudi 3 mai derniers, les élèves de l'école n'ont pas pu manger à la cantine le midi. Dans un mot placardé à la vitre, le personnel dénonce « *une indiscipline grandissante d'enfants durant les repas en cantine* », qui sont 140 à manger en deux services (le second service serait particulièrement concerné par ces faits, Ndlr). Surtout, le mot déplorait « *une mise en cause de l'autorité du personnel* » par certains parents dont les enfants ont pu être punis.

« *Punir ou gronder un enfant c'est de l'éducation, pas de la maltraitance* », soutenait la semaine dernière dans nos colonnes Reine Gillardeau, élue dammartinoise et présidente du Syndicat intercommunal de gestion de l'ensemble des installations scolaires (Sigéis, qui regroupe les communes de Dammartin-en-Serve, Flins-Neuve-Eglise et Montchauvet, Ndlr), qui n'a pas souhaité s'exprimer à nouveau. Une réunion devant rassembler élus, représentants parents d'élèves et personnel de cantine est prévue le 17 mai.

Seconde de la liste majoritaire des représentants de parents d'élèves (six élus sur huit au conseil d'école, Ndlr), Marine Bultel rappelle l'existence d'un courrier envoyé avant la grève au Sigéis pour expliquer leur position (relatée dans ces lignes, Ndlr), et proposer, entre autres, une formation du personnel. Elle dément le refus des sanctions individuelles, assurant vivement soutenir le personnel de cantine, y compris en proposant des « *exclusions de quelques jours de la cantine* » qui, selon elle, ne sont pas appliquées par le Sigéis en cas de rendez-vous infructueux avec les parents.

« *Il y a des enfants perturbateurs comme partout, une poignée sème la zizanie, la seule réponse qu'a le personnel de cantine est de faire des punitions collectives,* décrit-elle d'une des critiques ayant mené à cette grève. *Dans le lot, des enfants ne comprennent pas pourquoi ils sont punis, le vivent mal, sont dans l'injustice.* » Depuis 2011, le ministère de l'Education nationale a prohibé toute punition collective à travers une circulaire administrative.

« *Plusieurs enfants nous ont remonté des actes de favoritisme. Certains vont avoir des bons points, des images, des bonbons et le droit de se positionner à table, et pas les autres qui sont aussi sages* », complète un autre représentant de parents d'élève, Benoît Petit, qui met en cause « *une forme d'amateurisme de la part du Sigéis* » dans ses relations aux parents d'élèves. Selon ces parents, deux élèves ont été retirés de la cantine ces derniers mois pour les motifs évoqués ci-dessus. Lors de la venue de *La Gazette*, ni les enfants du second service interrogés, ni une parent d'élève élue de leur liste n'ont fait état de ces critiques.

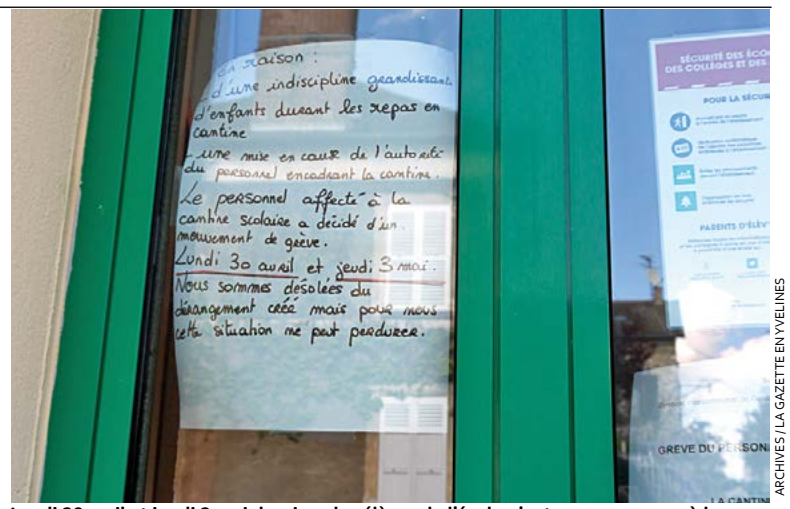

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Lundi 30 avril et jeudi 3 mai derniers, les élèves de l'école n'ont pas pu manger à la cantine le midi. Dans un mot placardé à la vitre, le personnel dénonce.

« *Quand une quinzaine d'enfants disent tous la même chose, on ne peut dire que les enfants mentent. C'est pourtant ce qui a été répondu aux parents par le Sigéis* », précise-t-il. Comme Marine Bultel, il dément enfin toute idée « *d'enjeu politique* » aux débats entourant la cantine. Un élu de la majorité a en effet pointé à *La Gazette* que certains représentants de parents d'élèves avaient été présents sur la liste ayant perdu les précédentes élections : « *Parmi les parents d'élèves mobilisés (à leurs côtés, Ndlr), il y a aussi des personnes proches de l'équipe municipale.* »

YVELINES Elections professionnelles dans la fonction publique : les syndicats s'organisent

Le 6 décembre prochain se tiendront les élections professionnelles au sein de la fonction publique. Dans le département, 120 000 fonctionnaires sont concernés.

Elles n'auront lieu que le 6 décembre prochain, mais les élections professionnelles de la fonction publique sont déjà discutées au sein des syndicats représentant l'ensemble des secteurs du fonctionnariat : actions et rassemblements devant les sites concernées, discussions sur les candidatures vont bon train.

Dans le département, 120 000 fonctionnaires sont concernés, et chaque organisation a défini sa stratégie pour l'emporter. A la CGT, elle est très centralisée au niveau départemental. La CFDT s'appuie, elle, sur ses confédérations dans chaque branche de la fonction publique (FO n'a pas répondu aux sollicitations de *La Gazette*, Ndlr).

« Un cinquième du salariat »

Mardi 10 avril, devant le site pisciacais de l'hôpital de Poissy - Saint-Germain-en-Laye. Une vingtaine de syndicalistes CGT, toutes branches confondues, ont installé un stand sur le parking. « *Nous avons deux buts,* détaille Nicolas Chamot, secrétaire de l'Union départementale de la CGT. *Aller à la rencontre des salariés, syndiqués ou non, pour se faire connaître.* »



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Nicolas Chamot pointe ainsi « une baisse des effectifs, le gel des salaires et du point d'indice, le mal-être des agents » dans les différents secteurs.

Avant de poursuivre sur l'autre objectif, concernant les usagers : « *On en profite pour diffuser un journal pour montrer le rôle et l'importance du service public, comment il fonctionne avec peu de moyens.* » Lors des dernières élections, en 2014, le syndicat est devenu majoritaire au sein du comité technique yvelinois. Au niveau national, il est devenu le premier syndicat de la fonction publique avec 23,1 % des suffrages exprimés.

Les 120 000 fonctionnaires concernés représentent « *un cinquième du salariat* » dans les Yvelines, précise Nicolas Chamot de l'importance du scrutin. « *D'habitude, il y a des bon scores de participation, on est autour de 60 %,* détaille le syndicaliste. *Pour cette année, un vote électronique sera mis en place.* »

Si la fonction publique regroupe différentes branches (les territoriaux, la fonction publique hospitalière et celle d'État, Ndlr), « *les problèmes sont les mêmes partout* ». Nicolas Chamot pointe ainsi « *une baisse des effectifs, le gel des salaires et du point d'indice, le mal-être des agents* » dans les différents secteurs. Cette mobilisation, la CGT compte la reproduire dans les mois suivants : « *Un vote CGT, c'est voter pour le dégel des salaires et des conditions de travail dignes.* »

« Les problèmes sont les mêmes »

Si le syndicat semble vouloir mener une campagne globale, à la CFDT, l'approche est un peu différente. « *En tant qu'union départementale on peut venir en appui, mais s'il y a une action, ce sont surtout les confédérations qui gèrent* », précise Vincent Guérin, secrétaire de l'union départementale de la CFDT.

Le syndicat préfère, pour le moment, se concentrer « *sur les candidatures* » même si « *des actions sont menées sur les sites concernés.* » Elles devraient s'intensifier à partir du mois « *de septembre* ». Le syndicaliste conclut : « *On travaille en amont depuis quatre ans. Les salariés le voient si on n'a rien fait et qu'on se réveille pour les élections.* »

En bref

CARRIERES-SOUS-POISSY Grève au dépôt Transdev CSO, le réseau de bus perturbé

L'intersyndicale demande la réduction des écarts de salaires et de conditions de travail avec les autres dépôts des Yvelines. Mais la goutte qui fait déborder le vase est le suicide d'un des salariés.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« On est sous-payés par rapport à tous les dépôts du pôle Ouest, la demande depuis six ou sept années était de s'aligner », précise Hicham Seroual, délégué CGT, des négociations en cours.

« *C'est l'élément déclencheur de cette grève* », rapporte du suicide d'un de leurs collègues le secrétaire du comité d'entreprise, Hicham Seroual, délégué syndical CGT du dépôt Transdev CSO de Carrières-sous-Poissy. Plus d'un tiers des 350 salariés étaient en grève ce lundi, le mouvement continue mardi (après l'impression de cette édition, Ndlr), avec pour conséquence de fortes perturbations sur les lignes au départ du dépôt.

« *Un collègue s'est suicidé la semaine dernière, il travaillait chez nous depuis 17 ans et sept mois* », s'émeut Mostafa El Sellaoui, délégué CGT au dépôt. Ce drame est intervenu après diverses péripéties professionnelles pour ce salarié, dont la famille envisagerait désormais de porter plainte, d'après le syndicaliste.

« Un collègue s'est suicidé »

Si un préavis avait bien été déposé en amont, son suicide aurait renforcé la détermination des futurs grévistes. « *On est sous-payés par rapport à tous les dépôts du pôle Ouest, la demande depuis six ou sept années était de s'aligner* », précise Hicham Seroual. La CGT pointe également des « *conditions de travail dégradées* » depuis le remaniement du réseau de bus pisciacais en novembre dernier.

CARRIERES-SOUS-POISSY Fournitures gratuites aux écoliers, des coachs aux collégiens

A la prochaine rentrée, les parents des écoliers de la commune n'auront à payer que cartable, trousse et agenda. Des coachs feront aussi leur entrée pour aider les collégiens en difficulté.

En septembre, la rentrée des classes à Carrières-sous-Poissy devrait être moins coûteuse qu'à l'habitude pour les familles des 950 enfants des écoles maternelles et des 1385 élèves en élémentaire. A l'exception du cartable, de la trousse et des agendas, toutes les fournitures scolaires seront en effet prises en charge par la municipalité. Celle-ci mettra également en oeuvre des séance de coaching indivduelles et collectives pour les collégiens décrocheurs.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les dotations de la prochaine année scolaire sont relevées de 37 à 40 euros par élève de maternelle, et de 36 à 126 euros par enfant en école élémentaire.

« *C'était un engagement de campagne, tout simplement, et même au-delà puisque c'était un de mes 15 engagements personnels* », rapporte le maire Christophe Delrieu (DVD) de cette gratuité existant dans quelques communes, comme à Flins-sur-Seine par exemple. « *Des écoles redemandaient du matériel par des listes données aux parents,* poursuit-il des dotations actuelles de 37 euros en maternelle et de 36 euros en primaire. *On a analysé les listes, on s'est aperçu que cela variait entre les niveaux d'une même école, et qu'il y avait des disparités entre écoles.* »

« Un meilleur principe d'équité »

Les dotations de la prochaine année scolaire sont donc relevées à 40 euros par élève de maternelle, et à 126 euros par enfant en école élémentaire. « *Le fait de mettre en place les fournitures scolaires gratuites pose déjà un meilleur principe d'équité entre toutes les familles, au-delà de l'engagement de campagne*, estime le premier magistrat. *Ca peut faire une économie de 200 euros dans l'année pour un couple avec deux enfants.* »

Pour deux collèges de la ville, il met en avant une mesure plutôt inhabituelle : l'aide d'un coach professionnel, dans le cadre du programme de réussite éducative. « *Le coaching consiste à repérer des individus à la limite du décrochage scolaire,* détaille Christophe Delrieu. *Ce sera soit de manière individuelle, soit collective.* » Selon lui, l'objectif est moins d'apporter une aide aux « *apprentissages purs* » mais plutôt « *des réponses à des questionnements parfois complexes qui peuvent se faire dans la tête des ados auxquels les parents ne peuvent toujours apporter de réponse* ».

Permettre un « retour sur impôts » ?

« *C'est ce que j'appelle clairement un retour sur impôts* », estime le maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (DVD), des mesures présentées ci-contre. Elles sont en effet appliquées à toutes les familles, quel que soit leur niveau de revenus. L'un de ses opposants, l'ancien maire Eddie Aït (GE), porte sa critique sur l'augmentation de la fiscalité.

« *On le fait pour tout le monde car il y a aussi des gens qui paient le maximum [des taux d'imposition] sur la commune,* détaille Christophe Delrieu. *A un moment donné, il faut qu'ils ressentent le service que peut leur apporter la collectivité.* » Il avance donc la volonté de proposer « *des services ouverts aux familles, pour tous et pas que pour ceux qui seraient dans la nécessité et qu'on soutient déjà* ».

L'ancien maire et conseiller régional Eddie Aït (GE) y voit, lui, « *un juste retour pour les familles qui sont victimes depuis près de trois ans d'un véritable matraquage fiscal par l'actuelle municipalité* ». Selon lui, « *aucun cadeau n'est fait à la population* » car « *cette décision de gratuité des fournitures est assumée financièrement par le contribuable carriérois et lui seul* ».

VALLEE DE SEINE Meulan – Les Mureaux : interné en psychiatrie à neuf ans, l'hôpital condamné

L'enfant avait été placé en internement psychiatrique sans le consentement de ses parents. Le 5 mai, une association manifestait pour dénoncer le placement abusif des enfants en service psychiatrique.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Placé par l'Aide sociale à l'enfance (Ase), l'enfant a été hospitalisé pendant sept jours sans l'accord de ses parents en janvier 1999.

Pendant un mois, en janvier 1999, un enfant de neuf ans a été interné au service psychiatrique du Centre hospitalier intercommunal Meulan - Les Mureaux (Chimm), dont la première semaine sans que l'accord écrit d'un de ses parents n'ait été obtenu. Le 23 janvier dernier, le Tribunal de grande instance de Versailles (TGI) a condamné l'hôpital (qui n'a pas pu répondre avant publication, Ndlr) à verser une indemnisation totale de 14 000 euros, compte tenu de la privation de liberté et de l'administration de traitement sous contrainte.

Cette décision rendue il y a quelques mois par le TGI avait été précédée d'un jugement du tribunal administratif de Versailles qui annule la décision d'internement. Une dizaine de membres de la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) ont manifesté devant le site meulanais de l'hôpital, samedi 5 mai dernier, afin de faire savoir leur combat national et dénoncer ce cas local. Cette association lutte notamment contre l'internement abusif de mineurs en service psychiatrique (et est liée à l'Église de scientologie, voir encadré, Ndlr).

20 janvier 1999, l'enfant est hospitalisé en urgence au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie « *à la suite d'une grave crise de violence* », à l'initiative du directeur de l'Ase, selon les attendus du jugement du tribunal administratif (TA). L'enfant avait été placé dans ce foyer en juillet 1998, précise le site internet spécialisé *Hospimedia*, dont un article évoque le jugement.

« Grave crise de violence »

Au lendemain de son hospitalisation, il est transféré au Chimm, dans l'unité d'accueil d'urgence pour adolescent. Le médecin pédopsychiatre décide alors de le maintenir dans le service. Le père de l'enfant n'a alors pas été formellement associé à l'hospitalisation, c'est là que le bât blesse pour les juges (qui ne donnent par ailleurs pas suite à d'autres demandes de l'enfant devenu adulte, qui réclamait plus de 140 000 euros, Ndlr).

Le père a bien signé une attestation d'urgence médicale, autorisant le Chimm à prendre « *toute mesure utile que pourrait nécessiter l'état de santé de son fils* », mais le 27 janvier seulement, soit sept jours après l'hospitalisation. L'hôpital avançait que le père était « *très présent* » aux côtés de son enfant hospitalisé, et que les parents avaient été « *autant que possible associés* » à la décision médicale malgré l'absence de consentement écrit.

10 000 euros d'indemnisation

Le tribunal administratif considère cependant que, sans consentement écrit, cela « *n'établit aucunement l'accord des parents donné à l'hospitalisation de leur enfant* ». Il annule la décision de l'hôpital, et le condamne à verser 1 200 euros au plaignant. Le tribunal de grande instance s'appuie ensuite sur cette décision pour condamner à son tour le Chimm.

La CCDH, faux-nez de la scientologie

La Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) a été fondée il y a une quarantaine d'années par l'Église de scientologie. Organisme fondé en 1952 aux Etats-Unis, l'Église de scientologie est désignée comme une « secte » en France depuis un rapport parlementaire de 1995.

La CCDH lutte contre la psychiatrie moderne dans le monde entier, avec un travail de lobbying politique et médical très controversé. « Il y a beaucoup de scientologues au sein de l'association », reconnaît Mylène Escudier, elle-même adepte et présidente de la branche française de la CCDH, très active depuis plus d'une décennie.

Internement : ils demandent l'audition d'un juge dès le 1er jour

Samedi 5 mai, la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) a manifesté devant le Centre hospitalier intercommunal de Meulan Les Mureaux (Chimm). L'objectif ? Dénoncer l'internement d'un jeune garçon de 9 ans en service psychiatrique au mois de janvier 1999, pour lequel l'hôpital a récemment été condamné, ainsi que le délai de 12 jours entre une hospitalisation en psychiatrie et une audition devant le juge (en place depuis 2011, Ndlr).

Mylène Escudier, présidente de la CCDH, demande que « l'audition devant le juge soit dès le premier jour d'internement », et souhaite, concernant les mineurs, « *plus de contrôle sur l'internement des enfants en psychiatrie* ». Selon elle, des 76 000 hospitalisations annuelles en service psychiatrique en France, 6 500 sont levées à la suite d'une audition devant le juge des libertés et de la détention.

Villa Demoiselles

À SAINT-CYR-L'ÉCOLE, **DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT**



Votre nouvelle adresse dans un quartier calme et résidentiel

- 54 appartements seulement, du 2 au 4 pièces
- Un quartier à l'équilibre entre calme et vitalité, situé à 2 pas du centre ville et de l'école militaire
- Un architecture classique et élégante, mettant en scène des matériaux naturels et pérennes
- Des établissements scolaires dans un rayon de 1 km: écoles maternelle et élémentaire, collège et lycée d'enseignement général
- Arrêt « Gabriel Péri » au pied de la réalisation, ligne Phébus 7 desservant la gare de Saint-Cyr-l'École en 7 min

APPARTEMENTS	PRIX À PARTIR DE (1)
2 PIÈCES	219 000 €
3 PIÈCES	297 000 €
4 PIÈCES	430 000 €

ESPACE DE VENTE : **17 AVENUE JEAN JAURÈS - 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE**

0 805 405 485 Service & appel gratuits

LNC.fr

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

SNC LNC Omega Promotion - Opération 2247 Saint Cyr L'Ecole 61-67 rue Gabriel Peri - 831 304 480 00013 RCS NANTERRE - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 05/2018. (1) Prix valeur au 14/05/2018. Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation d'un appartement situé dans la résidence Villa Demoiselles dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

CARRIERES-SOUS-POISSY Deux enfants se noient à l'étang de la Vieille ferme

Sur les lieux de l'accident, comme sur les réseaux sociaux, l'émotion a été très vive suite au décès de ces deux jeunes, âgés de dix et 11 ans.



MAIRIE DE CARRIERES-SOUS-POISSY

La seconde victime est héliportée à l'hôpital Necker à Paris avec un pronostic vital engagé. Il y succombera quelques heures plus tard.

Terrible drame ce mercredi 9 mai, à l'étang de la Vieille ferme, situé à l'extrémité du parc du Peuple de l'herbe. Alors qu'ils jouaient avec deux amis, deux jeunes Carrièrois âgés de dix et 11 ans, originaires du quartier Saint-Louis se sont noyés en début de soirée. Sur les lieux de l'accident, comme sur les réseaux sociaux, l'émotion a été très vive. Un hommage leur sera rendu par la municipalité ce mercredi.

Il est environ 19 h lorsque des promeneurs appellent les sapeurs-pompiers pour leur signaler que deux enfants sont tombés à l'eau. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'un des deux Carriérois aurait sauté dans l'eau, où il n'avait pas pied. Il aurait alors agrippé la cheville du deuxième et l'aurait entraîné avec lui.

Avant l'arrivé des secours, certains témoins plongent pour tenter de les sortir de l'étang. « *Un jeune homme a plongé plusieurs fois, mais impossible de les remonter* », témoigne une internaute, témoin de la scène. Un autre explique : « *L'étang n'est pas translucide, les personnes ont eu du mal à les localiser.* » Bien que le plan d'eau, vestige d'une ancienne carrière, soit interdit à la baignade, certains Carriérois reconnaissent s'y être baignés : « *Lorsque nous étions ados avec mes frères et des copains nous nous baignons dans ces étangs inconscients du danger.* »

Une ambiance « très lourde »

Malgré l'arrivée rapide des secours, les deux enfants ont passé plus de 20 minutes sous l'eau. Ils seront finalement repêchés par les plongeurs du service départemental d'incendie et de secours yvelinois en arrêt cardio-respiratoire. Malgré les massages cardiaques, l'un des deux enfants ne pourra être réanimé. Le second est héliporté à l'hôpital Necker à Paris avec un pronostic vital engagé. Il y succombera quelques heures plus tard. Des autopsies seront pratiquées pour connaître les causes de la mort de ces deux jeunes garçons.

Sur place, l'ambiance est « *très lourde* », ce mercredi soir, détaille le maire DVD Christophe Delrieu, joint par téléphone. « *J'ai je ne sais pas combien de pompiers, de médecins, qui sont choqués par ce qu'il vient de se passer* », raconte-t-il des suites de l'intervention. Une cellule de soutien psychologique a immédiatement été ouverte au gymnase Provence et un numéro spécifique lui a été attribué (01 39 22 36 01). Elle restera active les prochaines semaines. « *Elle est ouverte 24h/24h et sept jours sur sept* », précise la municipalité dans un communiqué.

Près de 670 euros collectés

Ce tragique accident a entraîné un élan de solidarité envers les familles des deux victimes. L'Amicale franco-turque carriéroise a ouvert une cagnotte sur le site de financement participatif Leetchi. « *Très touchés par la détresse de leur famille respective, nous récoltons des fonds afin de couvrir les frais d'obsèques,* explique-t-elle de sa démarche. *Les fonds récoltés iront à l'Amicale franco-turque de Carrières-sous-Poissy dont une des deux familles fait partie. L'association s'engage à partager équitablement entre les deux familles.* » Près de 670 euros ont été collectés ce lundi 14 mai.

La municipalité appelle quant à elle à respecter le deuil des familles. « *Les familles préparent les obsèques de leurs enfants. Ce temps va être assez long,* exprime dans un communiqué Christophe Delrieu. *Le moment venu, en accord avec les parents, la Ville rendra à ces jeunes garçons un hommage auquel je vous proposerai de vous associer.* » Cet hommage se tiendra ce mercredi (voir article p. 5, Ndlr).

MANTES-LA-JOLIE Farine à la ceinture, il menace de se faire exploser

Frayeur mercredi dernier à l'agence bancaire BNP Paribas située boulevard Sully, dans le quartier du Val Fourré. Il est environ 10 h 20 du matin lorsqu'un homme âgé de 27 ans et résident à Clichy dans les Hauts-de-Seine, se présente à l'accueil de la banque. Il déclare également avoir une ceinture d'explosifs à la taille.

Immédiatement, le directeur de l'agence compose le 17. L'homme sera maîtrisé par une patrouille et la ceinture d'explosifs est composée de sacs de farine. L'homme a été admis au service psychiatrie du centre hospitalier François Quesnay à Mantes-la-Jolie.

AUBERGENVILLE Trois voleurs arrêtés à la maison de retraite

Peu avant 2 h du matin ce mardi 8 mai, trois hommes âgés de 27, 34 et 47 ans ont été interpellés par les forces de l'ordre alors qu'ils tentaient de s'introduire dans la maison de retraite des Jardins Médicis, située rue du Bois du tonnerre. Ils ont réussi à atteindre le parc en escaladant un mur et ont tenté d'ouvrir la porte avec une barre de fer.

Ils prennent la fuite à l'arrivée des forces de l'ordre mais sont vite rattrapés. La barre de fer ayant servi à forcer la porte n'a pas été retrouvée. L'un des trois hommes a été reconnu par la requérante.

Temps Réel 78
L'essentiel de l'actu des Yvelines

Vous voulez savoir ce qu'il se passe en ce moment dans les Yvelines ?
Découvrez Temps Réel 78, le nouveau média web d'actu
en direct proposé par la rédaction de La Gazette en Yvelines.

Faits divers, politique, loisirs, sports, état de la circulation
et des transports en commun :
retrouvez le meilleur de l'actualité yvelinoise toute la journée !

TR 78
Temps Réel 78
@TempsReel78
tr78.fr

LES MUREAUX Il menace de mort les employées du CCAS : six mois ferme

Les faits remontent au 26 mars dernier. Cela faisait une semaine que le prévenu dormait dans sa voiture.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de l'audience le trentenaire a assuré ne pas avoir voulu « faire la pub des terroristes ».

Lundi 7 mai, un homme de 31 ans a été condamné à une peine de six mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Versailles pour menace de mort et apologie du terrorisme indique *Le Parisien*. Sa peine a été aménagée sous le régime de la semi-liberté.

Les faits remontent au 26 mars dernier. Ce jour-là, le trentenaire se rend au centre communal d'action sociale muriautin pour demander un logement. Suite à une situation familiale difficile, cela fait une semaine qu'il dort dans sa voiture lorsqu'il se rend au CCAS. Les deux assistantes administratives qu'il rencontre lui expliquent qu'il ne pourra pas avoir de logement. La réponse du trentenaire les terrifie. « *La France est un pays de chiens. Les terroristes ont raison. Je vais les égorger un à un jusqu'à obtenir un appartement* », rapporte le quotidien francilien de sa déclaration. Dans le bureau de la directrice, il fond en larmes avant de quitter les lieux.

L'homme a été interpellé le 4 mai dernier. Lors de l'audience il a assuré ne pas avoir voulu « *faire la pub des terroristes* ». Avant d'expliquer : « *Je ne saurais même pas vous expliquer dans quel état j'étais. J'étais dans le rouge.* »

MEULAN-EN-YVELINES La course-poursuite se termine en Seine-et-Marne

A l'intérieur de la voiture, les policiers ont retrouvé des vêtements dont les trois fuyards ne peuvent justifier la provenance.

Ils ont parcouru une centaine de kilomètres pour échapper aux forces de l'ordre en vain. Jeudi dernier, deux Limayens de 18 et 34 ans et un Mantevillois de 29 ans ont été interpellés à Cély en Seine-et-Marne, après une course-poursuite débutée rue Gambetta à Meulan-en-Yvelines.

Il est environ 3 h 45 lorsque le conducteur d'une Renault Mégane refuse de se soumettre au contrôle réalisé par la brigade canine et prend la fuite sur l'A13 en direction de Paris. Il est suivi par la brigade anticriminalité. Au niveau de Rocquencourt, il emprunte l'A12 puis l'A86 et enfin la route nationale 118.

Les policiers yvelinois demandent alors du renfort à leurs homologues essonniens de prendre le relais. Les fuyards continuent leur route et empruntent l'autoroute en direction de Lyon (Rhône). Mais aux environs de 4 h 30, le conducteur perd le contrôle de la voiture, au niveau de Cély. C'est là qu'ils sont interpellés par la Bac muriautine. Les policiers constatent que la voiture est remplie de vêtements dont les trois hommes ne peuvent justifier la provenance. La même voiture avait été signalée quelques jours plus tôt à Juziers, dans un secteur pavillonnaire.

LIMAY Le Franprix du centre-ville braqué

Le préjudice s'élève à environ 2 650 euros. La voiture des braqueurs a été retrouvée brûlée à Vernon, dans l'Eure.

Scène traumatisante dimanche dernier, rue de Paris, dans le centre-ville. Il est environ 9 h 05 lorsque deux hommes cagoulés et gantés pénètrent dans le Franprix et menacent une caissière présente et la gazent avec une bombe lacrymogène. Agée de 29 ans, cette dernière leur remet son fond de caisse, environ 150 euros en espèces.

Sous la contrainte, la victime conduit les deux malfrats au coffre du magasin. Ces derniers forcent le gérant de l'enseigne à l'ouvrir et à leur remettre l'intégralité du coffre, à savoir 2 500 euros. Les braqueurs ont ensuite pris la fuite à bord d'une voiture qui a été retrouvée brûlée à Vernon, dans l'Eure. Incommodée par le gaz, la caissière a été examinée par les pompiers.

Les recherches se poursuivent

Les recherches pour retrouver les malfaiteurs se poursuivent ce lundi 14 mai au commissariat de Mantes-la-Jolie. « *Pour le moment nous n'avons pas beaucoup d'éléments,* avance une source proche de l'enquête. *Cela s'annonce compliqué.* »

TRIEL-SUR-SEINE Le domicile du maire cambriolé

Ordinateurs, bijoux et montres ont été dérobés. Le ou les voleurs sont passés par la fenêtre.

Mauvaise surprise pour l'édile triellois DVD Joël Mancel, en début de semaine dernière. Alors qu'il rentre chez lui ce lundi 7 mai, aux environs de 19 h, il constate que son domicile a été cambriolé et prévient les forces de l'ordre.

« Carrément dégouté »

Selon les premiers éléments de l'enquête, le ou les voleurs ont forcé une fenêtre pour s'introduire chez le maire et y dérober ordinateurs, bijoux et montres. Des prélèvements ont été réalisés par les policiers pour trouver la traces d'éventuels indices.

Joël Mancel, contacté par *La Gazette,* n'a pas souhaité réagir. « *C'est une affaire privée,* explique-t-on au sein de la mairie. *Ce n'est pas sa fonction de maire qui est visée.* » L'élu serait toutefois « *carrément dégouté* » de ce cambriolage et a porté plainte au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine mercredi dernier.

nexity une belle vie immobilière

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
DANS UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL

EPÔNE / 78

LIVRAISON FIN 2018

APPARTEMENTS
3 ET 4 PIÈCES



01 85 55 11 11
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

nexity.fr

DPS les indés // Siret 390 295 244 00011 - Document et illustrations non contractuels. Domaines Férêal RCS Nanterre 415 120 955. 10 rue Marc Bloch – TSA 90105 92613 CLICHY Cedex - FRANCE. SNC au capital de 15 000 €. Crédit Architecte : PNA Project. Perspectiviste : Infime 3D. Mars 2018.

FOOTBALL Duckens Nazon, footballeur professionnel enraciné à Beauregard

International haïtien, Duckens Nazon, 24 ans, évolue actuellement en Angleterre après être passé par l'Inde. Un parcours semé d'embûches, qui ne l'a jamais fait oublier le quartier où il a grandi.

Déambuler à Poissy avec Duckens Nazon, et plus précisément dans le quartier de Beauregard où il a grandi, c'est s'assurer d'être interrompu toutes les deux minutes, littéralement. Les « *Oh Duckens ! Comment tu vas ?* » fusent. Ses amis d'enfance, les amis de ses parents, les amis de ses deux grands frères, les amis de sa grande sœur, bref, chacun ici semble vouloir s'assurer de son bien-être. Duckens Nazon est un enfant de Beauregard et en ce lundi 7 mai, ça se voit.

« *Ça fait longtemps qu'on n'a pas vu la star du quartier !* », s'amuse l'un de ses amis d'enfance. Ici, il est une star, et pour cause : il est aujourd'hui le seul footballeur professionnel originaire du quartier. Attaquant appartenant aux Wolves de Wolverhampton (qui va accéder à la Premier league la saison prochaine, Ndlr), Duckens a joué cette saison en prêt à Oldham Athletic, en troisième division anglaise et a marqué 14 buts pour six passes décisives. A la différence de la France, outre-Manche, les championnats sont professionnels jusqu'en quatrième division.



LA GAZETTE EN YVELINES

A seulement 24 ans, Duckens Nazon est passé par une dizaine de clubs, pour finalement poser ses valises dans la banlieue de Birmingham.

Aujourd'hui, l'international haïtien « *rêve de Premier league* » mais « *il reste humble* » car il « *sait d'où il vient* ». Avant d'arriver en Angleterre, il est passé pêle-mêle par Les Mureaux, Vannes, Lorient, Laval, Roye-Noyon, Saint-Quentin, Laval, où il signe son premier contrat professionnel avant de partir en Inde à Kerala Blasters, puis de revenir en Europe à Wolverhampton, où il est prêté à Coventry, puis à Oldham.

« Voyageur du foot »

« *On dirait que je suis un voyageur du foot* », plaisante-t-il. Pourtant, rien ne destinait Duckens aux gazons anglais. A 16 ans, il est placé dans un foyer d'accueil et dans un lycée par l'Aide sociale à l'enfance (Ase). Après plusieurs problèmes de comportement, il est renvoyé de son lycée et se retrouve déscolarisé. « *J'étais bon à l'école mais ça n'était pas fait pour moi* », confesse-t-il.

Son talent ne tarde pas à taper dans l'œil d'un agent haïtien, qui le pousse à passer plusieurs détections de jeunes pour des clubs professionnels. C'est à Orgeval que Vannes, alors relégué de L2, le repère. L'enfant de Beauregard a 17 ans et voit loin. Il imagine son rêve de professionnel se réaliser, mais son comportement le rattrape. « *Même à Vannes, je faisais encore n'importe quoi, je n'étais pas stable. J'ai été viré de l'internat à cause d'une embrouille avec un surveillant qui a eu des propos racistes* », se défend-t-il.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le jeune international haïtien espère représenter Poissy au plus haut niveau et souhaite « aider les petits de la cité ».

Chose rare, il est cependant conservé par le club, qui l'installe un peu à l'écart dans un appartement situé dans Vannes. Son talent ne devait pas être gâché par les erreurs d'une jeunesse difficile : « *J'ai entre 17 et 18 ans et pour la première fois j'ai commencé à vivre seul. J'ai appris à faire à manger et tout...* » Quelques mois plus tard, après un passage par Lorient, Duckens est transféré à Roye-Noyon, en Picardie.

« Je sais d'où je viens »

Mais comme tout le rattache à Poissy ou presque, il revient souvent à Beauregard. Et c'est lorsqu'il revient qui rencontre sa future femme, originaire de Saint-Germain-en-Laye, ville voisine de la sienne. « *Je suis content parce que dans ce milieu-là, quand tu rencontres quelqu'un, tu te demandes si elle t'aime pour ce que tu as, mais là, je n'ai pas à me poser cette question,* raconte-t-il. *Quand je jouais à Roye-Noyon en inter-district (11e division, Ndlr), quand je rentrais chez moi je pleurais le soir. Elle est venue, elle était là pour moi.* »

S'affirmant aujourd'hui beaucoup plus mature, il espère « *aider les petits de la cité* » qui le voient comme un modèle. Pour Duckens Nazon, les jeunes de Poissy, aujourd'hui, « *n'ont plus autant la tête au foot qu'avant* ». Qu'importe, lui veut « *représenter Poissy au plus haut niveau* ». Il affronte d'ailleurs, avec son maillot d'international haïtien, le 29 mai prochain à Buenos Aires, l'Argentine du quintuple Ballon d'or Lionel Messi.

FOOTBALL L'AS Poissy se maintient, le FC Mantois enchaîne

Les joueurs de la vallée de Seine engagés en National 2 ont assuré ce week-end. L'AS Poissy a obtenu son maintien à l'extérieur (1-1) tandis que le FC Mantois, déjà sauvé, s'est imposé (1-0).

Bonne nouvelle pour les Pisciacais ! Les hommes de Laurent Hatton, le coach, ont décroché leur maintien à la suite d'un match nul (1-1) dans un duel de milieu de tableau contre Croix pour le compte de la 29e et avant-dernière journée de National 2. Les Pisciacais, 8e sur 16 au coup d'envoi affrontait le club classé une place derrière eux, avec le même nombre de points.

Dernière journée pour du beurre

L'AS Poissy a mal démarré la rencontre et a vu De Parmentier ouvrir la marque pour les locaux à la 18e minute. Motivés à l'idée de se maintenir dès cette journée, les coéquipiers de Fofana, le capitaine, sont rapidement revenus à la marque par l'intermédiaire de Lesage (23e). La prochaine journée, qui comptera pour du beurre, se déroule le samedi 19 mai à 18 h à domicile contre Reims.

De son côté, le FC Mantois, 9e et déjà sauvé en National 2 est parvenu à gagner devant ses supporteurs contre Granville, 10e, sur la plus petite des marges (1-0). Le seul but de la rencontre est intervenu à la 27e minute et à mettre à l'actif de Rouag.

Lors de la prochain et dernière journée de championnat, les hommes de Robert Mendy se déplacent à St Pryvé/St Hilaire. A noter que ce déplacement se fera sans Keita, exclu ce week-end.

OBÉISSANCE CANINE Les vainqueurs des compétitions nationales à Epône

Les championnats de France de la discipline ainsi que la coupe de France se sont déroulés à Epône le samedi 5 mai sous un soleil de plomb (voir édition du 9 mai, Ndlr). Les podiums des catégories 1,2 3 ainsi que le vainqueur de la Coupe de France ne nous étaient pas parvenus suffisamment tôt pour les publier. Dans la catégorie 3, qui équivaut à la catégorie suprême, Léa Griset de Rhône Alpes et son chien, sont arrivés à la première place. Cécile Dolibois et son Border M de l'Oise, remportent pour leur part la coupe de France.

NATATION 10e journées nationales de prévention de la noyade

Les mercredi 23 mai et samedi 26 mai de 14 h à 18 h, les centres aquatiques Aqualude et Aquasport, à Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie s'associent aux 10e journées nationales de prévention de la noyade organisées à l'initiative de la Fédération française et du Syndicat National Professionnel des maitres-nageurs dans toute la France. Au programme, des animations sur le sauvetage et les gestes de premiers secours avec la participation d'éducateurs sports d'intervenants extérieurs seront données.



AUCHAN MANTES BUCHELAY

Du mercredi 16 au mardi 22 mai 2018

L'ANNIV AUCHAN

Démarre en Fanfare

363€99 D'ÉCONOMIES

L'ENSEMBLE TV + PACK CONSOLE + JEU FIFA 18

699€
au lieu de 1062€99
Dont 15,00€ d'éco-participation

TV LED PANASONIC TX-49EX600E
Garantie 2 ans.
Réf 659487
TV vendue seule : 699€
CONSOLE XBOX ONE S 1TO PUBG
Réf. 448931
PlayerUnknown's Battlegrounds inclus
Console vendue seule : 299€
JEU XBOX ONE FIFA 18
Jeu vendu seul : 64€99
Quantités limitées à 1000 pièces



Auchan
et la vie change

OUVERT LUNDI DE PENTECÔTE DE 9H A 20H

Auchan
et la vie change

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY
A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
Tél. 01 30 98 22 22
Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

LES MUREAUX Mille euros en jeu avec deux illusionnistes

« Chaque soir, 1 000 euros sont mis en jeu pour les spectateurs qui se sentent de défier les lois du hasard ! », nous indique le communiqué de presse du spectacle.



GABRIELLE TACCONI

« Chaque soir, 1 000 euros sont mis en jeu pour les spectateurs qui se sentent de défier les lois du hasard ! », nous indique le communiqué de presse du spectacle.

Vendredi 18 mai à 20 h 30 à la médiathèque, l'ambiance sera magique. Matthieu Villatelle et Rémy Berthier, deux magiciens professionnels, montent sur scène pour « *puzzling* », le nom de leur show. « *Ils ont réuni les expériences les plus fortes de la magie et du mentalisme et les assemblent pour construire une mosaïque de mystères et d'énigmes à décrypter* », note le descriptif du spectacle.

« *Chaque soir, 1 000 euros sont mis en jeu pour les spectateurs qui se sentent de défier les lois du hasard !* », poursuit-il. Les tarifs sont compris entre 5 et 10 euros selon les situations. Pour réserver ou pour davantage de renseignements, il est nécessaire de téléphoner au 01 30 91 24 30.

PORCHEVILLE Quidditch, escape game : deux jours dédiés à l'univers du jeu

Samedi 19 et dimanche 20 mai, la Ville organise la cinquième édition du festival du Jeu à l'espace Boris Vian.

Qui n'a pas déjà rêvé d'enfourcher son balai et de s'emparer du vif d'or d'un geste précis et rapide ? C'est en tout cas ce qu'une bonne partie des lecteurs des Harry Potter se sont imaginés. Du 19 au 20 mai à l'espace Boris Vian, il est possible de s'en approcher lors de la cinquième édition du festival du Jeu.

Un stand dédié au Quidditch compte parmi onze espaces et stands présents lors de ce festival qui a pour objectif de « *faire découvrir aux habitants du Mantois l'univers du jeu de société* », selon le descriptif de l'événement. Boutique, et café jeux sont entre autres aussi au programme, comme un escape game dont le principe est de récupérer « *les plans de la machine volante* ».

Le festival se déroule de 10 h à 19 h le samedi 19 et de 10 h à 18 h le dimanche 20 mai. Il est précisé par les organisateurs du festival que les joueurs pourront se retrouver à la fin de journée, dans le cadre d'un « *off* », pour prolonger le plaisir du jeu jusqu'à 1 h du matin.

Pour obtenir plus d'informations, il est possible de téléphoner à Jean-Baptiste Blain au 01 30 63 30 80. Davantage de renseignements sont également à retrouver sur la page Facebook « *festival du jeu de Porcheville* ».

LES MUREAUX Débat autour du film « On a 20 ans pour changer le monde »

Une projection suivie d'un débat autour du film *On a 20 ans pour changer le monde* d'Hélène Médigue se déroule le mardi 22 mai à 20 h 30 au cinéma Frédéric Dard de la ville. L'association Terre de Liens est également au programme de ce débat.

Le débat est co organisé entre autre par les associations Triel Environnement, VIE, Ecolibris RG en partenartiat avec l'association ATTAC 78 Nord. Le prix est fixé à six euros par personne et à quatre euros pour les moins de 14 ans. Une boisson est apportée à la fin du débat pour tous les participants.

ROSNY-SUR-SEINE Un spectacle 100 % béninois

Samedi 19 mai à 20 h 30, Eyo'nlé du Bénin présente « *une valse à Cotonou* », un spectacle de « *chansons françaises sauce africaine* », décrit l'affiche du spectacle. Ce dernier se déroule dans la salle de la Passerelle. Le tarif est fixé à 5 euros.

« *C'est une idée singulière que développent les quatre frères Anouanglinou, fameuse famille de musiciens de Porto Novo au Bénin, enjoint le communiqué du spectacle. Revisiter, avec leurs influences africaines, la chanson française des années 30 à nos jours.* » Plus d'informations par téléphone au 01 30 42 80 60, comme pour les réservations.

POISSY Un concert au profit des Restos du coeur

Les Restos du coeur en appellent au public pour financer ses actions caritatives. La branche yvelinoise de l'association organise un concert avec le Saint-Quentin Gospel le samedi 19 mai. Celui-ci se tient à 20 h 30 au théâtre de Poissy.

La recette de ce concert sera intégralement reversée aux Restos du coeur des Yvelines. La place est vendue à 15 euros pour les adultes et à 10 euros pour les moins de 18 ans. Les réservations se font sur le site ad78.restosducoeur.org. Le placement est libre. Pour toute information supplémentaire, il est possible de téléphoner au 07 85 25 11 34.

TRIEL-SUR-SEINE « Les filles de la main jaune » au théâtre

La pièce, jouée par la troupe des Comédiens de la tour, se déroule du vendredi 18 mai au dimanche 27 mai au théâtre Octave Mirbeau.

Les Comédiens de la tour proposent un nouveau spectacle intitulé *Les filles aux mains jaunes*, du vendredi 18 mai au dimanche 27 au théâtre Octave Mirbeau. Cette pièce est présentée par la metteur en scène Nicole Pertat. Cette pièce figure « *quatre destins de femmes ordinaires, d'opinions différentes qui vont découvrir le travail en usine, la fraternité, le syndicalisme et le combat pour l'égalité homme femme pendant la seconde guerre mondiale* », écrit le descriptif du spectacle.

« *Ce sont quatre beautés héroïques animées d'une force vitale impressionnante qui œuvrent sans relâche pour un monde meilleur* », poursuit-il. Les places sont comprises entre 5 et 9 euros. Les réservations se font au 01 39 27 94 59 ou par mail comediensdelatour@gmail.com.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Le groupe reggae Danakil au festival « Bonne machine »

Le festival « Bonne machine » accueille les musiciens de Danakil le 19 mai à la Maison des jeunes et de la culture à partir de 19h.

Il s'agit « *du groupe français de reggae qui ne cesse de monter depuis plusieurs années* », selon le descriptif du festival. Danakil se produit à la *Bonne machine*, organisé par la Maison des jeunes et de la culture les Terrasses (MJC) - Espace Michel Rocard le samedi 19 mai à partir de 19 h.

Le groupe originaire de Marly-le-Roi (Yvelines) « *s'est peu à peu imposé en sillonnant les scènes françaises et en affirmant, via leur musique métissée, leur parole militante* », précise le communiqué de l'événement. « *Leur titre Marley, qui retrace la vie de Bob Marley, est devenu un véritable tube et sera à coup sûr joué sur la scène conflanaise* », poursuit-il.

En première partie du groupe yvelinois, Diouma, une jeune artiste franco-sénégalaise, va tenter de chauffer les spectateurs. Elle s'est faite connaître pour une reprise de l'Empire du côté obscur du groupe de rap marseillais IAM.

« *Après le Printemps de Bourges et le festival Solidays, elle a récemment fait les premières parties d'Amadou et Mariam et d'Arcadian* », précise le descriptif. Le festival est gratuit, et pour se restaurer, trois food-trucks et un stand de vente de boissons seront à la disposition des spectateurs.

ANDRESY Le Comte de Bouderbala « dribble les mots »

Le comédien se rend à l'espace Julien Green vendredi 25 mai à 21 h pour un spectacle dont il a le secret.

Ancien basketteur international, Sami Ameziane, alias le Comte de Bouderbela, est présent à l'espace Julien Green le 25 mai, pour faire ce qu'il fait si bien depuis une dizaine d'années maintenant : du stand up. Il présente son nouveau spectacle intitulé *Le comte de Bouderbela 2*. Sur scène, l'artiste « *décrypte notre société et son actualité par le prisme de son regard* », rapporte le communiqué de presse de l'événement.

« *A 36 ans, l'ancien basketteur a écumé les comedy clubs new-yorkais avant de revenir en France dribbler avec les mots et les maux* », continue-t-il. Outre-Atlantique, il s'est découvert la passion de la scène en assistant à des « *slam stand up* ».

Il commença alors à écrire ses textes avec un de ses amis d'enfance, Fabien, connu quelques années plus tard sous le pseudonyme de Grand Corps Malade, auteur de slams à succès. Les tarifs sont compris entre 24 et 30 euros. Pour réserver, il est possible de téléphoner au 01 39 27 11 00 ou bien sur le site internet andresy.com.



BEN D'AUCHEZ

« A 36 ans, l'ancien basketteur a écumé les comedy clubs new-yorkais avant de revenir en France dribbler avec les mots et les maux », indique le communiqué de presse de l'événement.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LA MATINALE La trancheuse de saucisson primée au concours Lépine

Lors de la dernière édition du concours Lépine, Eric Lindemann, un habitant de Méré, a obtenu la médaille d'argent.

La trancheuse à saucisson ou guillotine pourrait bien être le nouvel indispensable de table. Organisé depuis 1901, le concours Lépine se tenait lundi dernier à la foire de Paris. L'occasion pour Eric Lindemann, habitant de Méré de décrocher une médaille d'argent.

L'Yvelinois de 62 ans, y a présenté sa nouvelle version de la trancheuse à saucisson. L'outil existe depuis longtemps mais Eric Lindemann a dévoilé sa propre interprétation, une machine élégante, maniable mais surtout 100 % française. En bois naturel, sa nouvelle trancheuse à saucisson peut aussi tout découper, fruit, légumes et charcuterie.



LFM RADIO

« Elle permet de découper tous types d'aliments de façon régulière et très simple, on a juste à appuyer sur le manche, avancer le produit et la découpe se fait automatiquement » explique Eric Lindemann (photo)

« L'idée ,c'est une trancheuse à saucisson fabriquée en France. Elle permet de découper tous types d'aliments de façon régulière et très simple, on a juste à appuyer sur le manche, avancer le produit et la découpe se fait automatiquement » explique Eric Lindemann, fier de sa dernière médaille.

La 6sson, est aussi une innovation pour tous ceux souffrant de problèmes de mobilité et d'articulations *« c'est quelque chose qui leur permet de couper les aliments sans aucun effort plutôt que d'utiliser un couteau »* explique l'inventeur.

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

LA MATINALE L'intelligence artificielle à l'assaut des Mureaux

La société Domotic Home présentait cette sur les ondes de LFM sa dernière innovation, le MysmartJarvis.

L'intelligence artificielle ou IA est devenue la nouvelle coqueluche des inventeurs français ! Les Yvelines ne sont pas en reste dans cette course à l'invention puisque les initiatives se multiplient, à l'image du dernier projet de la société Domotic Home, le système MysmartJarvis, nommé d'après le célèbre majordome d'*Iron Man.*

La société muriautine vient en effet de lancer un logiciel connectant tous les appareils de maison. Jardinage, agenda, ou même chauffage, Jarvis se propose de tout organiser à la place de ses propriétaires. Mieux encore le logiciel s'adapte aux goûts et anticipe les désirs de chacun, un véritable gain de temps dans la gestion domestique.

Futur de l'IA domestique

A la tête de Domotic Home depuis 2010, Davy Ramos et Jérôme Bourguignon sont les représentants de la domotique domestique. *« Le niveau 1 c'est l'interopérabilité, c'est-à-dire pouvoir mélanger plusieurs protocoles et différentes marques ensembles. Et le niveau 2 ça va être l'intelligence artificielle, Jarvis sera majordome, il fera ce que vous n'avez plus envie de faire »*, explique Davy Ramos. L'invention est déjà commercialisée dans plusieurs pays tel que la Suisse ou le Portugal.

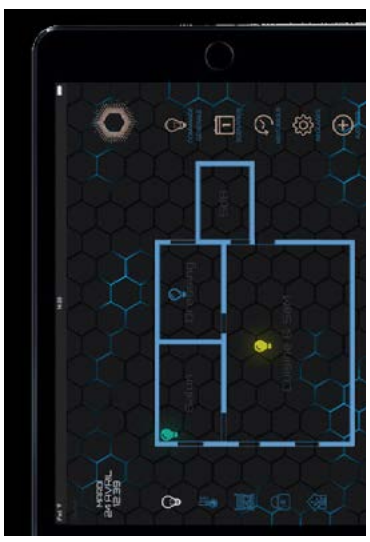

MYSMARTJARVIS.COM

Davy Ramos présentait Jarvis, nouveau système de domotique intérieure

La Matinale LFM, tous les jours, du lundi au vendredi de 7 h à 10 h, présentée par Tony, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

Loisirs

SUDOKU : niveau facile

4	6			1		9		3
		1	3			4	7	6
7	9	3	8	6				2
6				3		7	9	8
		9						
1		8	9	7	6	3	2	4
5		2					4	1
		7	4	2				9
9	4			8	3	2	5	7

SUDOKU : niveau moyen

	1	8		4	5			
	4	3			8	5	1	6
5					3	7		
6				3			5	1
				9				8
	8	5		6			2	
4	5		3	8	7			
	3			5				7
8				2		3	6	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Sébastien Dailleux
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Charles-Edouard Ama Koffi
ce.amakoffi@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 05-2018



RESSOURCER LE MONDE

Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle.
En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde.
Découvrez comment sur **veolia.com**

VEOLIA

HAVAS WORLDWIDE PARIS – Illustration : RUDE.